

**COMPTE RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 26 JANVIER 2017**

L'an deux mille dix-sept, le vingt-six janvier à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de Vornay, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUBOIS Olivier, Maire.

Présents : Mmes BERTON Marie-Caroline, COLLIOT Aline, FRANCY Marie-Noëlle, DUBOIS Rolande, LAMELOT Noëlle, ROBERT Magali,
M.M. CHARLES Cyldric, FONTAINE Gilles, LOISEAU Ludovic, LOISEAU Sébastien, MUFRAGGI Laurent, RIVALAIN Ludovic, TUAILLON Jacques.

Excusée : Mme CAULLIER Michèle (pouvoir à M. FONTAINE)

Secrétaire de séance : M. MUFRAGGI Laurent.

Le compte rendu de la séance du 15 décembre 2016 est adopté à l'unanimité.

COMPTES RENDUS DES REUNIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES, DES COMMISSIONS ET DES SYNDICATS

Siab3a : Aline Colliot

- Projets de retour au lit naturel de l'Airain à Parsèche ;
- Géomètre et technicien sont passés faire les relevés ;
- Danger risque d'éboulement route d'Annoix.

Affaires scolaires : Cyldric Charles

- Effectifs moyens de la fréquentation des cantines et garderies de la Septaine.

DELIBERATIONS

DROIT DE PLACE COMMERCANT AMBULANT

M. le Maire propose de fixer un droit forfaitaire par jour de stationnement de 3€ pour les commerçants ambulants stationnant place de la mairie. Les commerçants devront avoir préalablement obtenu l'autorisation du Maire.

Le Conseil municipal après avoir entendu les explications du Maire, en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de fixer un droit forfaitaire par jour de stationnement de 3 € pour les commerçants place de la mairie.

PLAN DE FINANCEMENT : TRAVAUX LOGEMENTS DE L'ANCIEN PRESBYTERE

Le Conseil municipal après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve le plan de financement pour les travaux de deux logements de l'ancien presbytère :

Dépenses

	MONTANT HT	TVA	MONTANT TTC
- ENTREPRISES :	173.340,29 €		
- SARL TESSIOT – Maître d'œuvre :	12.134,00 €		
- CABINET VERLIAT :	1.150,00 €		
- APAVE :	1.450,00 €		
TOTAL	188.074,29 €	34.668,00 €	208.008,00 €

Recettes

- Subvention REGION via Pays de BOURGES :	23.880,00 €
- DETR :	29.820,00 €
- S.D.E. 18 :	3.994,00 €
- EMPRUNT :	100.000,00 €
- AUTOFINACEMENT :	50.314,00 €
TOTAL	208.008,00 €

QUESTIONS DIVERSES

- Des devis ont été demandés à plusieurs entreprises pour solutionner le stationnement sur l'espace situé à l'intersection des routes d'Annoix et de Dun sur Auron.
- Il est envisagé de modifier la diffusion de « Vornay-Infos », il pourrait être consultable en ligne et seulement quelques exemplaires « papier » distribués sur demande.
- Une boîte à livres sera installée sur la place de la mairie : le concept est simple et repose sur la notion de partage. Une boîte à livres est une mini-bibliothèque sur le domaine public accessible toute l'année, 7 jours sur 7 et 24 h sur 24. Chacun peut venir déposer des livres dans ces mini bibliothèques de rue ou se servir en libre-accès.

Le Maire,
Olivier DUBOIS



Le secrétaire de séance
Laurent MUFRAGGI